



« Le nom de l'Église n'est pas un nom de division, mais d'union et d'harmonie. L'Église est venue à l'existence non pour que nous soyons divisés, mais unis. »
Saint Jean Chrysostome

Message du métropolite Emmanuel de France

Chers pères, frères et sœurs, chers amis,

COMME VOUS LE SAVEZ, suite à la décision du Saint-Synode de notre Patriarcat prise en novembre 2018, la proposition a été faite aux paroisses de l'ancien Exarchat de rejoindre les Métropoles des pays dans lesquels elles se trouvaient. Dans ma lettre du 7 février 2019, je vous ai renouvelé à tous cette proposition, en vous confirmant la possibilité de vous accueillir au sein d'un vicariat fonctionnant sous ses propres statuts et garantissant le maintien de vos traditions liturgiques vous permettant de poursuivre votre œuvre de témoignage orthodoxe en France.

C'est maintenant chose faite avec la création d'un « Vicariat de tradition russe auprès de la Métropole de France », placé sous la protection de sainte Marie de Paris et de saint Alexis d'Ugine. Ce vicariat aura une autonomie interne avec ses propres statuts. Vous aurez, dans les mois qui viennent, à travailler à la mise en place de cet ensemble de paroisses et de communautés afin de continuer à assurer un témoignage fidèle à l'héritage commun à toute l'Église orthodoxe. La convocation de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2020 constituera une première étape, permettant de clarifier la situation complexe dans laquelle nous nous trouvons. À la fin du premier trimestre 2020, une assemblée clérico-laïque sera aussi convoquée afin d'acter les principes directeurs du fonctionnement du vicariat confirmant ces orientations.

Je peux vous assurer du soutien et des prières de Sa Toute Sainteté le patriarche œcuménique Bartholomée, et de ma disponibilité à vos côtés pour mener à bien ce travail.

Que le Seigneur vous bénisse!

✙ Métropolite Emmanuel de France



VOICI DONC UNE PREMIÈRE LETTRE D'INFORMATION. Vous étiez nombreux à faire part de votre manque d'information sur la situation, mais il est toujours difficile de communiquer en période de troubles ou de tensions. Aujourd'hui encore, nombre de paroisses sont appelées à faire un choix. Des choix souvent déchirants mais auxquels, malheureusement, on ne peut échapper même si, au fond de nous-mêmes, nous sentons bien que le fait même d'avoir à choisir entre telle ou telle juridiction constitue définitivement une anomalie dans notre vie ecclésiale.

Monseigneur Jean, en rejoignant lui-même le diocèse de Doubna, n'a cessé de répéter qu'il n'obligeait personne à le suivre. C'est ainsi que certains clercs, paroisses et communautés ont fait le choix de rester au sein du Patriarcat œcuménique afin de construire un avenir au sein d'un vicariat pour la France ou d'un doyenné au Royaume-Uni.

Construire un avenir pour l'Église du Christ, ici et maintenant,

- En puisant dans ce qu'il y a de meilleur dans l'histoire de notre archevêché, que cela soit les enseignements de l'École de Paris ou le mode d'organisation donnant aux

laïcs toute leur place dans la vie de l'Église, notamment pour la désignation de leur pasteur ;

- En puisant également dans notre tradition liturgique russe, riche de sa vitalité et de sa capacité à s'adapter à notre réalité occidentale ;
- En affirmant enfin notre localité, en nous plaçant sous le patronage de deux saints locaux qui constituent notre héritage spirituel : sainte Marie de Paris et saint Alexis d'Ugine.

Notre vicariat est appelé, au sein de la Métropole de France, à regrouper dans un premier temps une vingtaine de paroisses et communautés ayant fait le choix de la fidélité au Patriarcat œcuménique. Nous sommes dans une phase de mise en place et d'organisation. Trois groupes de travail se sont mis à la tâche sur les thèmes suivants :

- statutaire, animé par le père Georges Ashkov,
- pastoral, avec les pères Wladimir Yaguello et Serge Sollogoub,
- et communication avec le père Yannick Provost et Bénédicte Robichon.

.../...

.../...

Contrairement à ce que l'on peut lire ici ou là, notre démarche ne se veut pas en opposition à telle ou telle Église. Notre plus grande peine aujourd'hui est la situation de rupture de communion de l'Église de Russie qui nous frappe de plein fouet, du moins en ce qui concerne le clergé. Mais rappelons que le Patriarcat de Constantinople n'a rompu la communion avec personne et que nos communautés accueillent tout orthodoxe désirant prier et participer à la vie sacramentelle de l'Église. Notre vœu le plus cher est que nous soyons capables de surmonter ces querelles qui, pour une bonne part, nous dépassent, et que nous puissions nous retrouver autour du même calice.

Nous serons peut-être moins nombreux demain dans le vicariat mais nous avons l'assurance que, tout en respectant nos traditions et notre indépendance, la Métropole nous permettra de poursuivre nos missions en France avec, à notre tête, au temps qui paraîtra opportun, un évêque que nous choisirons, en lien avec le Patriarcat.

Au XX^e siècle, notre archevêché a marqué de manière significative l'Église orthodoxe, bien au-delà de ses frontières, par sa création théologique, par le témoignage d'une Église vivante basée sur la conciliarité. Aujourd'hui, la situation est différente. Nous sommes appelés, au XXI^e siècle, à bâtir quelque chose de nouveau avec des structures nouvelles. Mon souhait est que ce vicariat, avec toutes les communautés qui le composent, puisse apporter sa pierre aux côtés d'autres Églises afin de continuer cette œuvre et contribuer au témoignage dans le monde du Christ vivant. ●

Archiprêtre Alexis Struve

« Si nous prenons l'habitude de prier de tout notre cœur pour nos ennemis et de les aimer, la paix demeurera toujours dans nos âmes mais si nous prenons en haine notre frère ou si nous le jugeons, notre esprit s'obscurcira, et nous perdrons la paix et notre confiance approche de Dieu. »

Saint Sophrony d'Essex. Saint Sophrony (Sakharov) disciple de saint Silouane l'Athonite et fondateur du monastère Saint-Jean-Baptiste dans l'Essex (Royaume-Uni) a été canonisé par le Patriarcat de Constantinople le 27 novembre 2019.

PAROISSES ET COMMUNAUTÉS RESTÉES FIDÈLES AU PATRIARCAT ŒCUMÉNIQUE

- ▶ Paroisse Notre-Dame-du-Signe 87, boulevard Exelmans - 75016 Paris
- ▶ Paroisse des Saints-Pierre-et-Paul 43, avenue du Plessis - 92290 Châtenay-Malabry
- ▶ Paroisse Saint-Nicolas 132 bis, rue du Point du Jour - 92100 Boulogne-Billancourt
- ▶ Communauté Saint-Alexis-d'Ugine 10, rue de Rambouillet - 78120 Clairefontaine
- ▶ Communauté paroissiale Notre-Dame-de-Kazan Église Notre-Dame-de-Kazan D 126 2, Chemin du moulin de la roue - 77950 Moisenay-le-Grand
- ▶ Paroisse Saint-Basile et Saint-Alexis 53 boulevard de la Beaujoire - 44000 Nantes
- ▶ Paroisse Saint-Jean-de-Cronstadt et Saint-Nectaire-d'Égine 3, rue de la Crèche - 35000 Rennes
- ▶ Communauté du Saint-Apôtre-Jacques, frère du Seigneur rue de la Chapelle de Cuzon - 29000 Quimper
- ▶ Communauté Orthodoxe Saint-Dimitri-de-Paris - 49000 Angers
- ▶ Paroisse de la Sainte-Trinité-Saint-Nicolas 22, rue de Verdun - 57240 Nilvange
- ▶ Communauté des Saints-Hiérarques, Basile-le-Grand, Grégoire-le-Théologien et Jean-Chrysostome, Chapelle annexe de l'église Saint-Eucaire, rue des Allemands - 57000 Metz
- ▶ Communauté Saint-Jean-Cassien Chapelle de la Sainte-Rencontre, route du Rhin - 67000 Strasbourg
- ▶ Paroisse de Tous-les-Saints-de-la-Terre-Russe boulevard du 11 novembre, Baie de Saint-Roch - 06600 Antibes
- ▶ Paroisse de Saint-Raphaël-l'Archange 115, avenue Victor Bontemps - 83700 Saint-Raphaël
- ▶ Paroisse Saint-Alexandre-Nevsky et de la Protection-de-la-Mère de Dieu 8, avenue de l'Impératrice - 64200 Biarritz
- ▶ Deux communautés en Espagne dépendant de l'église de Biarritz : Communauté des Saintes-Martyres Vera, Nadejda, Liubov et leurs mère Sophia à Pampe-lune et Communauté de Saint-Nicolas-de-Myre-en-Lycie à Saint-Sébastien
- ▶ Communauté de la Sainte-Rencontre de Notre-Seigneur église Saint-Jean-Baptiste, 2, avenue Jean Prat - 65100 Lourdes
- ▶ Monastère Notre-Dame-de-Toute-Protection 11, rue de la forêt - 89400 Bussy en Othe
- ▶ Paroisses et communautés commémorant aujourd'hui le patriarche Bartholomée et/ou le métropolitain Emmanuel mais dont la décision du rattachement juridictionnel est en cours : Saint-Serge, Asnières, Meudon, Toulon

OÙ EN SOMMES-NOUS UN AN APRÈS ?

IL Y A TOUT JUSTE UN AN, était publié le communiqué du Saint-Synode annonçant la suppression du Tomos de 1999 qui régissait la vie de l'archevêché. Depuis lors, beaucoup de discussions, d'échanges, de disputes parfois, tant au sein de nos communautés paroissiales qu'à l'occasion des réunions pastorales et assemblées générales qui ont été organisées. Nous attendions tous, à chaque rencontre, que des décisions et des orientations soient prises qui auraient permis le maintien de notre unité, sous une forme à définir, afin que nous puissions continuer ensemble notre service auprès des chrétiens orthodoxes en Europe occidentale.

Mgr Jean a pris la décision le 14 septembre de rejoindre le Patriarcat de Moscou, avec les paroisses et les clercs qui voulaient bien le suivre, devenant archevêque, puis métropolitain de Doubna. Il nous a semblé utile de faire le point sur l'évolution des communautés et des clercs au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Nous prenons en compte ici la liste des paroisses et des clercs figurant sur le site officiel de l'archevêché www.exarchat.eu qui reflète la situation en novembre 2018. Concernant la situation aujourd'hui, et compte tenu du fait que certaines décisions ne sont pas encore prises, nous demandons à nos lecteurs de faire preuve d'indulgence et d'accepter une possible marge d'erreur de 5 %.

En France, la majorité des paroisses a suivi la décision de Mgr Jean et a rejoint le Patriarcat de Moscou. Il y avait cinquante-sept paroisses et communautés sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, environ un tiers est resté fidèle au Patriarcat œcuménique, auxquelles on peut ajouter quatre paroisses qui ont continué à commémorer le patriarche œcuménique et le métropolitain Emmanuel mais qui n'ont pas encore pris de décision définitive. Une paroisse a choisi de se placer sous la juridiction de la métropole roumaine.

Les deux communautés d'Espagne liées à la paroisse de Biarritz sont restées fidèles à Constantinople.

En Italie, il y a huit communautés. Deux ont rejoint l'Église russe hors frontières assez tôt, trois le diocèse de Doubna. La situation des autres reste à préciser.

En Allemagne, sur quatre communautés, deux ont rejoint le diocèse de Doubna, une la métropole du Patriarcat de Constantinople, et la dernière est en cours de décision.

Dans le doyenné du Bénélux, une paroisse a rejoint la métropole roumaine, et huit communautés le diocèse de Doubna.

Concernant le doyenné de Scandinavie, aucune des seize paroisses n'a suivi Mgr Jean. Cinq se sont rattachées à la métropole du Patriarcat œcuménique, six ont rejoint le diocèse serbe, et quatre un évêque dépendant de la Bulgarie mais dont le siège est à New-York. Les autres sont en attente de décision.

Enfin, les paroisses du doyenné de Grande-Bretagne et d'Irlande ont fait majoritairement (seize) le choix de se maintenir en tant que doyenné sous l'omophore de l'archevêque de Grande-Bretagne du Patriarcat de Constantinople (cf. article page 4). Quatre communautés ont suivi le métropolitain Jean. Un prêtre a rejoint la métropole roumaine, et un autre le diocèse antiochien.

Il est bien entendu trop tôt pour tirer un bilan définitif de l'année qui vient de s'écouler en ce qui concerne le devenir des paroisses. Mais on peut malheureusement affirmer que le projet de « maintenir l'intégrité de l'archevêché » aura été un échec.

Avec tous les risques liés à la somme d'approximations, on peut estimer qu'en cette fin novembre 2019, sur un peu moins de cent vingt paroisses et communautés de l'archevêché, près de quarante sont restées au sein du Patriarcat de Constantinople, quatre ont rejoint la métropole roumaine, six un diocèse serbe, quatre un diocèse bulgare, deux l'Église hors-frontières et une le Patriarcat d'Antioche. On peut donc dire qu'à ce jour, une petite moitié des paroisses de l'ancien exarchat a rejoint le diocèse de Doubna. ●

Père Yannick Provost, paroisses de Rennes et Quimper

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DE L'ARCHEVÊCHÉ - UNION DIOCÉSAINNE - 17 NOVEMBRE 2019

LE CONSEIL DE L'ARCHEVÊCHÉ (CA) s'est réuni à Paris, le 17 novembre 2019, sous la présidence de S.E. le métropolitain Emmanuel de France, *Locum Tenens*.

Le CA a délibéré sur les problèmes de déstabilisation que posent à l'Union Diocésaine les agissements de S.E. le métropolitain Jean de Doubna, ancien archevêque dirigeant et donc ancien président de l'Union Diocésaine.

Par ailleurs, conformément aux statuts de l'Union Diocésaine, le *Locum Tenens* en accord

avec le CA a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire (AGE) pour élire un nouveau président de l'Union Diocésaine. L'AGE aura lieu le samedi 18 janvier 2019, à 10 heures. En raison des troubles causés par le métropolitain Jean de Doubna dans les locaux de la Colline Saint-Serge et afin de favoriser un retour au calme, le CA a décidé d'accepter l'invitation du *Locum Tenens* de tenir l'AGE auprès de la Cathédrale Saint-Étienne, au 7 rue Georges Bizet, 75116 Paris.

L'AGE aura pour objet de pourvoir à la présidence de l'Union Diocésaine en conformité avec les statuts et avec les décisions de l'autorité ecclésiastique supérieure de l'ancien exarchat, à savoir le Patriarcat œcuménique de Constantinople. Les paroisses de l'ancien exarchat présentes sur le sol français auront la possibilité de constituer un vicariat au sein de la Métropole de France, dirigée par S.E. le métropolitain Emmanuel.

Enfin, le CA a chargé l'avocat de l'Union Diocésaine, Me G. Lec, d'effectuer les démarches qui s'imposent pour sécuriser les biens de l'Union Diocésaine dont l'ancien archevêque-président continue de disposer, malgré les décisions synodales et en contradiction avec les statuts. Provisoirement, le CA emploiera le site internet suivant pour communiquer avec ses membres : uniondiocesaine.blogspot.com. ●

.../...

DES NOUVELLES DU DOYENNÉ DE GRANDE-BRETAGNE

APRÈS UNE ANNÉE DE TROUBLES et le souhait de maintenir l'ensemble de l'archidiocèse uni, avec de multiples réunions et expressions d'opinions, il était clair, au moment de l'AGE du 7 septembre, que la séparation était probable. Une majorité de membres du clergé et de paroisses, en particulier ceux qui avaient connu les troubles qui avaient accablé le métropolitain Antoine dans les dernières années de sa vie (2001-2003) et les batailles juridiques qui avaient écrasé l'évêque Basile (2006-2009), ont clairement indiqué qu'ils ne se joindraient pas à Moscou.

Depuis le 14 septembre, il y a eu de nombreux contacts et réunions avec l'archevêque Nicétas de Thyateira et de Grande-Bretagne, avec moi-même et le père Alexandre Fostropoulos, afin de discuter des possibilités de faire avancer notre projet. Au cours des six dernières semaines, avec ses encouragements, toutes nos paroisses et nos grandes communautés « restantes » ont tenu des assemblées générales et ont voté (la plupart du temps à une large majorité) pour ne pas quitter le Patriarcat œcuménique, et par conséquent pour passer sous son omphore. Les autres membres du clergé n'ont pas été tenus de prendre des décisions.

Nous sommes maintenant un total de neuf paroisses et sept communautés, avec vingt-et-un membres du clergé, y compris des retraités et des semi-retraités. Le hiérodiacon Nectaire a quitté cette vie le 4 novembre. En fin de semaine dernière, nous avons tenu notre première rencontre du clergé avec l'archevêque Nicétas, et nous avons reçu beaucoup de soutien de sa part. Nous avons également tenu une réunion légale (notre Assemblée) qui a en fait dissous l'ancien doyenné et a voté pour former un nouveau doyenné, tout en gardant des liens de coopération avec « l'Union Directrice ». Nous ne nous sommes pas encore mis d'accord sur un nouveau nom, mais nous allons continuer à être un organe distinct avec nos propres langues, traditions et organisation dans le cadre de l'archidiocèse de Thyateira.

Avec des procédures régulières, au cours de l'année écoulée, un prêtre a rejoint l'Église de Roumanie et un autre a rejoint le Patriarcat d'Antioche. Il est probable que onze membres du clergé ont suivi Mgr Jean à Moscou, avec deux paroisses, une communauté en Écosse et une maison monastique. ●

Le doyen, l'archiprêtre Patrick Hodson

devait se trouver dans l'implantation locale actuelle, c'est-à-dire là où l'Orthodoxie est déjà présente. Mgr Maxime a regretté que certains évêques soient parfois plus attachés à ces questions ethniques que les fidèles eux-mêmes. À partir de là, il a conclu sur le souhait du Patriarcat de voir progressivement se généraliser, au moyen de l'autocéphalie, cette

implantation de l'Église locale. Puisque le Concile de Crète (2016) qui aurait pu régler cette question quant à l'adoption de procédures admises par tous, n'a pas permis ce développement, plusieurs Églises n'ayant pas voulu y participer, dont celle de Moscou, Mgr Maxime a réaffirmé le rôle premier que devait jouer le patriarche de Constantinople

par rapport à l'ensemble des Églises, en attendant qu'un Concile se saisisse de ces questions. Il a comparé ce fonctionnement à celui d'un monastère, dans lequel tous les membres sont également moines, mais où l'higoumène jouit d'une capacité particulière dans l'application de la règle. ●



Paroisse de Rennes - 10 novembre 2019

RENNES : FÊTE PAROISSIALE LE 10 NOVEMBRE

LA PAROISSE A FÊTÉ, comme chaque année, les deux saints à la protection desquels elle est confiée, saint Nectaire d'Égine et saint Jean de Cronstadt, deux saints de notre temps dont l'office a pu souligner à quel point les cheminement respectifs présentaient des traits communs, comme autant de ressources pour notre communauté de fidèles et pour l'Église aujourd'hui.

Le samedi soir, les grandes vêpres ont permis d'associer l'invocation à ces saints, « luminaires pour l'Église », à la proclamation dominicale de la Résurrection. Le dimanche, après les matines, Mgr Maxime de Méliène est venu honorer cette fête paroissiale de sa présence. Il a présidé la divine liturgie, entouré par le Père Yannick Provost, recteur de la paroisse, et par le diacre Théophile Vitalis. La célébration, principalement en français, a cependant alterné avec des parties en grec. Le tropaire à saint Nectaire a également été chanté en grec et en arabe, au milieu de nombreux fidèles de toutes origines.

Mgr Maxime s'est adressé à l'assemblée à la fin de la liturgie en rappelant les épreuves

subies par saint Nectaire qui dut quitter Alexandrie pour revenir en Grèce, suite aux accusations calomnieuses dont il fut l'objet. Mgr Maxime, avec un à-propos spirituel remarqué, a rappelé que Nectaire, plutôt que de répondre à ses accusateurs avec les moyens du monde, qui eussent aussi été les armes du démon, avait choisi le silence et l'humilité, préférant par là la voie de l'Évangile.

Après le café et les agapes, Mgr Maxime, répondant aux questions des fidèles, a d'abord évoqué les noms des sièges épiscopaux donnés aux évêques du Patriarcat de Constantinople. Ensuite, il a développé le lien entre les traditions, parfois extra-liturgiques, propres à chaque groupe ethnique du fait de ses origines, et l'appartenance à l'Église. Une, s'appuyant notamment pour cela sur son expérience pastorale aux États-Unis. Sans sous-estimer l'importance des premières, qui peuvent subsister deux ou trois générations dans des communautés issues de l'immigration, et qui peuvent s'exercer dans le cadre d'associations culturelles, il a affirmé que l'avenir de l'Orthodoxie